

Image not found or type unknown



Délai pour reglement indemnisation

Par **Damien B**, le **03/02/2010** à **10:45**

Bonjour, suite à une agression, j'ai eu droit à 750€ de dommages et intérêts. L'affaire est réglée, il n'y a pas eu d'appel. Mon avocat m'a fait savoir que je recevrais donc cette somme. La commission d'indemnisation s'est réunie le 11 Janvier et je n'ai toujours pas de nouvelles. Pour ce que je possède comme information, mon agresseur n'est pas solvable. Est-ce que cela pourrait poser un problème ? Et combien de temps vais-je mettre à recevoir ce règlement ? En vous remerciant, Cordialement.